

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOGOFF DU MERCREDI 8 décembre 2021**

20H Joël Yvenou ouvre la séance

Gilles Penfornis est désignée comme secrétaire de séance.

Dominique Touller est excusée et donne procuration à Joël Yvenou

Eric Langlois est excusé

Le reste des membres du conseil municipal est présent

Retour à l'ordre du jour :

### **Point 1 Approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 novembre 2021**

Présentation du point n°1 par le maire

L'opposition intervient considérant que sur divers points le compte rendu n'est pas fidèle aux remarques faites par l'opposition et donc ne retranscrit pas la réalité.

Exemple pour le vote des subventions il est noté le choix est fait de voté ligne par ligne mais ce n'est pas un choix c'est la loi.

Lorsqu'un élu se retire parce que concerné par une association son vote ne doit pas être considéré comme abstention.

Note sur trois points de suspension qui n'avaient pas leur place pour clore une phrase.

« l'opposition fait remarquer que les cotisations aux associations de maires ( Maires du Finistère, Maires ruraux du Finistère, Anel) ne devraient pas apparaître au titre des subventions... »

Ses propos sur le centre équestre n'ont pas tous été relatés. Gille Penfornis intervient sur le fait qu'il lui a été demandé de répondre à deux questions, l'une sur le devenir du centre équestre et sur le statut légal du centre équestre (rapport avec ffe, ddjs services vétérinaires etc...) et précise que la structure est une ERP 5 ème catégorie de petite taille et par là répond aux normes de sécurité demandées.

**VOTE 12 POUR 2 CONTRE**

### **Point 2 TARIFS 2022**

Le 1er Adjoint explique que selon les catégories il s'est basé soit, sur l'augmentation du smic soit sur l'augmentation du carburant ou de l'évolution du coefficient des prix à la consommation.

#### **Restaurant scolaire**

augmentation de 4%

**VOTE 14 POUR**

#### **Carte de transport scolaire**

augmentation de 6%

**VOTE 14 POUR**

### **Concession cimetièrre**

augmentation de 4%

### **VOTE 14 POUR**

### **Location salle municipale de Plogoff**

AUGMENTATION 4%

Sur les tarifs , l'opposition demande des précisions : - s'il s'agit d'un tarif à la journée ou pour un événement (type troc et puces durant 2 jours) et se demande s'il ne faudrait pas faire un tarif justement à la journée et un autre pour deux journées ?

Réponse du Maire : le tarif part sur l'idée d'un événement qui peut aller jusqu'à deux jours.

Pourquoi ne pas louer aux gens extérieurs de Plogoff ?

Réponse du maire :

De mauvaises expériences vécues par le passé nous ont amenés à cette décision.

### **VOTE POUR LES TARIFS DE LOCATION DE SALLE 14 POUR**

### **Garderie Périscolaire**

Maintien des tarifs

### **VOTE 14 POUR**

### **Columbarium**

Augmentation 4%

### **Vote 14 POUR**

### **Tarifs bibliothèque**

Maintien des tarifs pour des questions de responsabilisation

Les tarifs ne sont pas augmentés du fait de l'attractivité des autres bibliothèques( gratuité à Plouhinec et Pont-Croix) . L'opposition fait remarqué que Pont-Croix et Plouhinec sont des médiathèques.

### **Vote 14 POUR**

### **Bon d'habillement du personnel**

Explication du 1er Adjoint :

Augmentation 8%, ce bon d'habillement est justifié du fait de frais de représentation mais reste très modéré si l'on se réfère au coût d'habillement des personnels techniques. Confirmation est faite par l'Adjoint aux travaux.

### **Vote 14 POUR**

### **Jouet de Noël personnel communal**

Augmentation 5%

## **VOTE 14 POUR**

### **Taxe assainissement collectif**

Maintien – Suite à une demande de renseignement de l'opposition celle-ci est informée du retrait de deux abonnés.

## **VOTE 14 POUR**

### **Point 3 Budget général décision modificative**

Lors du vote du budget primitif 2021, les crédits inscrits au chapitre 012 (charges de personnel) se sont avérés insuffisants, (augmentation des heures de ménage à l'école et remplacement d'agents titulaires), il est proposé la décision modificative suivante :

Dépenses de fonctionnement + 17000 Euros.....Recettes de fonctionnement + 17000 Euros

3200€remboursement sur les arrêt de travail

2400€ sur les recettes des concessions du cimetière

9700€ sur les recettes des taxes sur les transactions immobilières

+1700€ Participations des autres communes ( Ecole, SNSM)

## **VOTE POUR 14**

### **Point 4 Budget assainissement : versement d'une subvention d'exploitation du budget général au profit du budget assainissement**

Vote d'une subvention de 20676€ au profit du budget assainissement

## **VOTE 14 POUR**

### **Point 5 Renovation de la mairie : demande de subvention DETR**

Concernant la rénovation de bâtiments municipaux, la commune serait éligible, le Maire souhaite une délibération afin qu'il puisse en faire la demande.

L'opposition se renseigne sur les entreprises ayant répondu à l'appel d'offre ,sur quel corps de métier et quel travaux vont être entrepris ? Le maitre d'œuvre a été mandaté pour faire une ébauche du travail dans l'urgence mais à partir de là la commission des travaux aura à travailler avec le maitre d'œuvre sur l'affinement des projets. L'opposition souhaite vivement y être associée. Le Maire répond que L'ouverture des plis se fera de toutes façons en commission des travaux.

### **Point 6 Création d'un espace multi sport en remplacement du deuxième terrain de tennis : demande d'une subvention au département**

Le département serait susceptible de subventionner un petit équipement sportif multi usage

## **Vote POUR14**

L'opposition suggère qu'on y associe une aire de jeu pour les enfants

L'adjoint aux travaux présente des devis qui sont à affiner et discuter

13228 €pour la réfection du sol

Au choix un combi basket/handball 3852€ ou un combi multi sport 10044€

**POINT 7 Titre d'occupation du domaine maritime au lieu dit « Le Loch » : - Remplacement d'une concession d'endigage par un transfert de gestion**

Le département se désengage sur l'entretien des falaises sur le domaine maritime, il revient à la charge de la commune. C'est un état de fait au regard de l'évolution de la loi.

**VOTE POUR 14**

L'opposition fait remarquer que les élus votent pour tout en étant contre cet état de fait.

Le 1er adjoint rappelle l'anticipation sur cet état de fait en cotisant notamment à l'ANEL (Association des Élus du Littoral), laquelle s'intéresse de près aux conséquences du réchauffement climatique sur notre littoral.

**POINT 8 Subvention au profit de l'APE pour des jouets au profit des enfants de l'école maternelle**

10€ par enfants pour 25 enfants

L'opposition demande si on ne pourrait pas envisager un arbre de Noël pour tous les enfants de la commune.

Réponse : la question a aussi été relevée au sein de la majorité .

**VOTE POUR 14**

**Point 9 Organisation du temps de travail**

La loi du 6 août 2019 impose un temps de travail de 1607h/ an maxi pour les employés municipaux, ce qui est déjà le cas sur la commune.

Question sur les heures supplémentaires elles sont récupérées et non payées

**VOTE POUR 14**

L'ordre du jour est épuisé à 21h21

L'opposition demande à revenir sur différents points

L'évocation sur le compte rendu a été fait en début de séance

Concernant le centre équestre il demande, soit que la commune effectue des travaux conséquents et mette en place un bail avec loyer, soit qu'elle vende les bâtiments en l'état à monsieur Penfornis.

L'opposition souhaite que la commune prennent une position, sur la thématique : égalité homme femme et sur les violences faites aux femmes, elle a été approchée par des personnes victimes de violence sur la commune et les a dirigées vers la gendarmerie. Elle voudrait qu'une personne référente soit désignée et regrette que les élus de la majorité n'aient pas l'oreille pour entendre ces détresses.

Elle propose que si une référente est nommée, l'idée ayant été portée par l'opposition, ce soit sa colistière qui soit nommée, sous entendu que dans l'assemblée, « tout le monde ne peut pas prétendre à cette fonction »

Une habitante de Plogoff alerte sur le problème de garde d'enfants, Joël Yvenou a pris contact auprès de la communauté de communes pour tenter de trouver une solution.

L'opposition relève que lors du comité de lecture à la bibliothèque le problème de voitures ventouses sur le parking est ennuyeux et demande ce qui sera fait. Le 1er Adjoint précise qu'il est déjà informé du problème et qu'il va s'en occuper, malheureusement le temps lui a manqué pour intervenir.

Fin des questions diverses la séance est levée.